



La Lettre mensuelle du CiRIEC-France

n° 145 – juillet-août 2020

En guise de sommaire

70 ans se sont écoulés depuis la fondation du CIRIEC-France, en janvier 1950. C'est, pour une association sans but lucratif dont l'essentiel des moyens vient du bénévolat de ses animateurs et du soutien de ses adhérents, un âge que bien des organismes de même nature atteignent rarement. Mieux encore : malgré les importants changements qu'a subis notre système économique et social et le recul de l'engagement citoyen, « *il constitue aujourd'hui un lieu de rencontre d'universitaires et de praticiens s'impliquant dans la recherche de modèles économiques tournés vers l'intérêt collectif* », rappelle notre président Alain ARNAUD dans son éditorial. (p.2)

Cette implication du CIRIEC est aujourd'hui reconnue par les Nations-Unies pour sa « *contribution scientifique internationale de longue date à la recherche sur l'économie sociale* », au même moment où notre revue scientifique internationale, *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, a été acceptée pour indexation dans l'Indice de Citation SSCI-Social Science. (p. 3)

En dépit des difficultés engendrées par la persistance de la pandémie, nos activités n'ont pas ralenti, même si nous avons dû les adapter à ce contexte inédit. A titre d'illustration, Jean-Louis CABRESPINES, notre vice-président en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, nous informe sur l'état d'avancement d'une recherche qu'il anime, portant sur « Économie collective et territoires », à partir d'une note produite par Michel PAPAUD (ancien préfet, directeur général des services Grenoble-Alpes métropole et membre de notre Conseil d'Orientation). (p. 4 et 5)

En cours également, l'organisation de la célébration de notre 70^{ème} Anniversaire, la rédaction d'un ouvrage collectif : « Numérique, action publique et démocratie », la préparation de la 3^{ème} édition de l'Agora du CIRIEC-France sur le thème : « L'ESS au défi des politiques publiques - Perspective multiscale : de l'Europe à la France »...

De son côté, le CIRIEC-International prépare la 1^{ère} Conférence mondiale de l'économie sociale et solidaire en Amérique latine (Salvador de Bahia – Brésil, en avril – mai 2021), la 8^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale (San José-Costa-Rica, du 11 au 14 septembre 2021), sur le thème général : « *Économie sociale et solidaire et l'agenda 2030 : Développement inclusif et soutenable à travers les pratiques sociales innovatrices* », publie les communications de la 7^{ème} Conférence, le « *Manuel Routledge des entreprises publiques* », un numéro spécial des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* sur le thème : « *L'impact socio-économique de l'investissement dans la science* », prépare un autre numéro : « *Biomed Europa: after the coronavirus, a public infrastructure to overcome the pharmaceutical oligopoly* »... (p. 6 et 7).

Comme à l'accoutumée, nos colonnes sont ouvertes à des contributions :

- Hubert DUMONT SAINT-PRIEST, directeur général de MUTLOG, la mutuelle du logement, et administrateur du CIRIEC-France, affirme : « *Le virus interpelle, sur une tout autre amplitude, notre conscience de mutuelle* ». Et de présenter les mesures par lesquelles la mutuelle entend continuer à remplir sa mission d'accompagnement des accédants au logement en les aidant à répondre aux difficultés nées de l'actuelle pandémie. (p. 8)

- Eric DACHEUX et Daniel GOUJON, deux universitaires familiers de nos colonnes, invitent à « *redéfinir l'économie avant de la relancer* » ; ils soulignent qu'« *à agir dans le feu de l'action, le risque est donc grand de relancer une économie extractive qui détruit la planète et une économie financière qui creuse les inégalités et nous fait perdre la notion même d'essentiel* ». (p. 9 à 11)

- Jean-Philippe MILESY nous incite à nous interroger sur un « *demain* » qui permette de « *poursuivre nos engagements pour des services publics rénovés et renforcés et pour une Économie sociale et solidaire de transformation sociale* ». (p. 11)

On le voit, loin d'aspirer au repos nous continuons d'être mobilisés par le service de l'intérêt collectif.



Marcel Caballero

Président d'honneur

Président du Conseil d'Orientation

70 ANS !

Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France



Le CIRIEC-France célèbre cette année son 70^{ème} anniversaire. C'est en effet en janvier 1950 que répondant à l'appel d'Edgard Milhaud, fondateur du CIRIEC-International, Léon Jouhaux, Paul Ramadier, Albert Gazier, Gabriel Ventejol créèrent le CIRIEC-France, avec le concours de hautes personnalités de l'époque, Léon Blum, Edouard Herriot, Guy Mollet, Justin Godart, entre autres.

Il s'agissait d'organiser un point de rencontre de responsables remplissant des fonctions diverses, travaillant tous en faveur d'une économie fondée sur la sauvegarde de l'intérêt général et la réalisation d'une véritable démocratie. Coopérateurs, dirigeants d'entreprises nationales, élus locaux, parlementaires, syndicalistes, mutualistes, chercheurs et universitaires attachés aux problèmes économiques et sociaux, se retrouvèrent ainsi au CIRIEC avec le souci commun d'étudier les formes d'économie collective et d'en promouvoir les résultats.

70 ans après, le CIRIEC-France est toujours dans cet état d'esprit et cette démarche. Il constitue aujourd'hui un lieu de rencontre d'universitaires et de praticiens s'impliquant dans la recherche de modèles économiques tournés vers l'intérêt collectif. Pour célébrer cet anniversaire, une conférence sur les mutations du monde, les enjeux des différentes transitions et les défis lancés à l'action publique et à l'économie sociale est organisée le 26 octobre 2020 au CESE, et à laquelle je vous convie d'ores et déjà. Avec le panel d'intervenants présents à cette conférence, ce sera l'occasion non seulement de rappeler les sources d'inspiration du CIRIEC, mais aussi de continuer à s'inscrire dans la ligne de la pensée de son créateur, Edgard Milhaud. Avec la crise et un contexte économique et social qui nécessite un changement de paradigme, loin d'être devenue désuète, cette pensée est d'une grande actualité. Car si nous sommes passés d'un ancien monde à un nouveau monde avec la mondialisation et les progrès technologiques, il n'en demeure pas moins que les problématiques économiques et sociales restent malheureusement identiques, auxquelles s'ajoutent avec plus d'intensité les enjeux et les défis environnementaux et sanitaires.

Le CIRIEC-France se doit d'être à la hauteur des enjeux économiques et sociaux de ce nouveau monde, et de participer avec ses atouts et ses moyens à la nécessaire transformation du système économique mondial qui montre de plus en plus ses limites et son incapacité à résoudre les inégalités et la pauvreté.

Ce qui est encourageant, c'est la double appréciation de la qualité des travaux du réseau scientifique auquel le CIRIEC-France contribue : l'indexation de la revue du CIRIEC-International, les Annales, dans Social Science Citation Index (SSCI) et cette remarquable « *reconnaissance du CIRIEC au niveau des Nations Unies pour son apport scientifique international d'envergure à la recherche en économie sociale* ».

Puisse la communauté d'entre-soi des économistes orthodoxes comprendre que l'avenir du monde ne passe pas uniquement par elle !

**À l'occasion du 70^{ème} Anniversaire de sa création
le CIRIEC-France organise une conférence publique
le 26 octobre 2020, de 14h à 18 h,
au Conseil Économique, Social et Environnemental**

> info@ciriec-france.org



Le CIRIEC reconnu par les NATIONS UNIES pour sa contribution à la recherche sur l'économie sociale

Depuis l'obtention du statut d'observateur de l' [UNTFSSSE*](#) (octobre 2018), le CIRIEC joue un rôle actif dans le [Hub de connaissances](#) pour les ODD (créé en 2019) afin de systématiser les informations sur l'économie sociale et solidaire (ESS) en tant qu'outil de mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

[L'UNRISD**](#) est l'agence d'exécution de cette plateforme de partage de connaissances en ligne en anglais, français, espagnol et portugais : <http://unsse.org/knowledge-hub/>

Le CIRIEC a été reconnu au niveau des Nations Unies pour sa contribution scientifique internationale de longue date à la recherche sur l'économie sociale:

- L'UNRISD a mis en place un [groupe consultatif du](#) Knowledge Hub composé de deux membres et de deux observateurs de l'UNTFSSSE dont le CIRIEC.
- Le CIRIEC a été sélectionné (2020-22) pour sa capacité et sa contribution aux activités du Knowledge Hub, et pour sa capacité à tirer parti de son réseau pour la collaboration en communication.

Le Knowledge Hub gère actuellement 2 projets :

- L' [encyclopédie SSE](#) vise à fournir aux décideurs et aux universitaires un outil de référence complet sur l'économie sociale et solidaire (SSE). **Barbara Sak**, représentante du CIRIEC, a été nommée au [comité de rédaction](#) .

Un appel à candidatures pour ce projet d'encyclopédie SSE sera annoncé à l'automne 2020.

- [La cartographie des données et statistiques systématiques sur l'ESS](#) , est coordonnée par Marie J. Bouchard avec la participation active de **Rafael Chaves** et du secrétariat du CIRIEC (y compris son [Centre de documentation](#) basé à Liège).

Après l' [atelier d'experts](#) de novembre 2019, 3 documents de travail seront produits d'ici fin 2020.

*Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire

**Institut de recherche des Nations unies pour le développement social



La revue scientifique du CIRIEC-International «*Annales de l'économie publique* *sociale et coopérative*» a été acceptée pour indexation dans l'Indice de Citation SSCI-SOCIAL SCIENCE

Science Citation Index (SCI) est un [indice de citation](#) initialement produit par l'[Institute for Scientific Information](#) (ISI) et actuellement par Clarivate Analytics, précédemment division de propriété intellectuelle et des affaires scientifiques de [Thomson Reuters](#).

La version élargie (Science Citation Index Expanded) couvre plus de 6500 revues dans 150 disciplines, de 1900 à nos jours.

Il s'agit d'une véritable reconnaissance de la qualité scientifique et académique croissante atteinte par la Revue.

L'index est disponible en ligne sur différentes plates-formes comme le [Web of Science](#).

Depuis 1995, les **Annales de l'économie publique, sociale et coopérative** sont publiées par Wiley-Blackwell Oxford (UK) avec le soutien de HEC - Management School de l'Université de Liège.

L'objectif des [Annals of Public and Cooperative Economics](#) est la publication d'articles théoriques, empiriques et expérimentaux de haute qualité s'adressant principalement aux universitaires dans des domaines tels que : les organisations à but non lucratif, les coopératives, les entreprises sociales, les entreprises publiques, les entreprises publiques-privées, la participation des employés, fourniture et réglementation des services publics, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

La revue scientifique est publiée en ligne et sur papier sur une base trimestrielle et chaque numéro contient 7 à 8 articles en anglais ou en français. Un numéro thématique est publié une fois par an.

Sous la responsabilité du Directeur et comptant sur l'aide d'un Comité de rédaction composé de 40 experts, la politique éditoriale est définie par un Rédacteur en chef assisté de 6 corédacteurs. Toutes les soumissions sont soumises à un examen anonyme par les pairs.

L'ensemble de la collection (français, anglais, allemand) depuis 1908 est disponible en format papier au [CIRIEC](#), la [collection en ligne](#) (à partir de 1925) est disponible chez Wiley-Blackwell.

Numéro d'accès ouvert : 2020, vol.90, 1:

- [GOUVERNANCE DU CONSEIL: LA PROPRIÉTÉ EST-ELLE IMPORTANTE?](#) / Muluneh HIDETO DATO Marek HUDON Roy MERSLAND
- [FOURNITURE D'INFRASTRUCTURES, POLITIQUE ET RELIGION: APERÇU DE LA NOUVELLE DÉMOCRATIE DE TUNISIE](#) / Maleke FOURATI Antonio ESTACHE
- [RETOUR À LA DETTE ET À L'ÉQUITÉ DANS LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES](#) / Jasper GRASHUIS
- [CRIME ET ÉDUCATION DANS UN MODÈLE DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS](#) / Darwin CORTÉS Guido FRIEBEL Darío MALDONADO
- [ESSENCE COOPÉRATIVE ET QUALITÉ ENTREPRENEURIALE: UNE ANALYSE CONTEXTUELLE COMPARATIVE](#) / Carmen GUZMAN Francisco J. SANTOS María de la O BARROSO
- [DÉCENTRALISATION FISCALE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES PROVINCES VIETNAMIÈRES: LE RÔLE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE LOCALE](#) / Su Dinh THANH Nguyen Phuc CANH
- [CHERCHE LOCATION DANS LE SECTEUR INFORMEL](#) / Saibal KAR Biswajit MANDAL Sugata MARJIT Vivekananda MUKHERJEE

> [Dernier numéro](#) > Articles acceptés en [vue anticipée](#) > [Articles les plus téléchargés maintenant](#)
> [Archives](#) depuis 1925 (table des matières et résumé) > [Abonnement](#)

> Groupe de recherche « Économie collective et territoires »

[Groupe animé par Jean-Louis CABRESPINES, Vice-président du CIRIEC-France, en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental](#)



Le CIRIEC a, inscrit dans son ADN, le fait de travailler sur des modèles économiques qui génèrent de l'intérêt collectif (État ou ESS) et de se situer dans un travail commun universitaires/praticiens.

De ce fait, au fil des années, ses travaux portent sur des sujets qui combinent réalités concrètes et pratiques confrontées à des réflexions de fond sur des sujets touchant à l'intérêt collectif, à l'intérêt général et à la relation entre économie publique et économie sociale dans une convergence de vue autour de l'économie collective.

Ainsi, les ouvrages récents « *Quel modèle d'état stratège en France ?* », « *Éducation et intérêt général* » ou encore celui en cours de parution sur « *Numérique et démocratie* », pour ne parler que des parutions nationales, sont des exemples types de ce que peut produire le CIRIEC en France. D'autres travaux internationaux CIRIEC international éclairent les réflexions et les propositions du CIRIEC-France : « *Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne* », « *Providing public goods and commons. Towards coproduction and new forms of governance for a revival of public action, (Offrir des biens publics et des communs. Vers la coproduction et de nouvelles formes de gouvernance pour la revitalisation de l'action publique)* » ou encore « *Social and Solidarity-based Economy and Territory, From Embeddedness to Co-construction (L'économie sociale et solidaire et le territoire, de l'ancrage à la co-construction)* ».

Cette volonté de rapprocher praticiens et chercheurs est, à la fois la spécificité du CIRIEC et la richesse de sa démarche.

Une nouvelle recherche est en cours de mise en œuvre, portant sur « économie collective et territoires » (titre provisoire).

Cette recherche part d'une note produite par Michel PAPAUD (ancien préfet, directeur général des services Grenoble-Alpes métropole), à partir de ses constats, pratiques et analyses sur la relation entre les acteurs de l'économie collective (économie publique et économie sociale), les entreprises traditionnelles et la réalisation d'actions ou d'orientations dans les territoires.

Cette note rappelle la place de l'ESS par rapport aux besoins et aux risques sociaux et sociétaux. Elle se situe essentiellement sur la question de la protection et de la subsistance, ce qui conduit à bâtir et générer du commun.

Se situant sur la satisfaction des besoins, il est possible de dire quelle place occupe l'économie collective, en quoi cette économie non privatisable constitue une part commune née d'une dynamique endogène, les autres parts de l'économie venant plutôt de dynamiques exogènes (spéculation, ...)

Pour mener à bien cette recherche, un groupe est constitué comprenant des chercheurs et des praticiens. Leur travail a déjà permis de dégager une première orientation des axes à étudier, axes qui seront proposés à des chercheurs volontaires, en vue d'un ouvrage à paraître fin 2020.

Les thèmes principaux portant sur cette économie sont : les communs, la relation public/privé (dont privé ESS), la gouvernance, les territoires.

C'est à partir de ces thèmes que le CIRIEC proposera à des acteurs de l'économie publique comme de l'ESS de mener une étude et/ou de partager des expériences. Ces propositions sont ouvertes à des chercheurs et des praticiens qui pourront intervenir dans les domaines de :

- L'élaboration des définitions : il existe autant de définitions qu'il y a d'école économique, le but est ici de pouvoir produire un corpus à partir de définitions partagées,
- Santé – protection sociale – éducation : trois priorités dans le développement territorial, sources à la fois de cohésion et de division, partagées entre le national et le local,
- Finances : la place des différentes formes d'économie dans le développement territorial, les modes de financement, la place des pouvoirs publics et de l'économie privée,
- Numérique : rôle et place du numérique dans les territoires, en lien avec économie publique et économie sociale,
- Démocratie et économie : les formes d'économie pour aider au développement économique territorial,
- Mobilité : le développement économique passe par celui des mobilités, quelle qu'en soit la forme, dans un contexte particulier qui demande une possibilité pour les personnes de se déplacer tout en préservant la planète,
- Impact des grandes entreprises publiques : le rôle des entreprises publiques dans le développement territorial, leur capacité de répondre à l'intérêt général, les pistes actuelles sur leur devenir,
- Entreprises à but d'emploi et alternatives : de nouvelles formes d'emploi émergent avec des finalités plus liées aux personnes et aux territoires qu'au gain capitalistique,
- Monnaies locales : mesurer leur utilité et ce qu'elles apportent aux territoires pour leur développement.

Cette liste est non exhaustive et doit permettre de tracer de premières pistes pour tous ceux qui se sentent concernés par ces questions

Le groupe de recherche est ouvert à ceux/celles qui souhaitent contribuer à la réflexion engagée.
Ils/elles peuvent contacter le CIRIEC :
info@ciriec-france.org

CONFÉRENCE ANNIVERSAIRE DU CIRIEC-FRANCE

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de sa création, le CIRIEC-France organise une conférence, au Conseil Economique, Social et Environnemental, le 26 octobre 2020, de 14h à 18h, sur le thème :

« MUTATIONS DU MONDE, ENJEUX ET DÉFIS »

Programme :

1 – Introduction : Jacques FOURNIER, président d'honneur du CIRIEC

2 – Evolution du monde, mutations de la société et Etat social

- Aurélie CHOMPRET secrétaire générale de l'IPSE
- Hélène FAUVEL, présidente de la section de l'économie et des finances au CESE
- Florence JANY-CATRICE, présidente de l'Association Française d'Economie Politique
 - Pascal MICHARD président de la MACIF
 - Jérôme SADDIER président de ESS France

3–Grand témoin : Louis GALLOIS, ancien président de grandes entreprises publiques, président de la Fédération des Acteurs de Solidarité

4 – Enjeux et défis économiques, sociaux et environnementaux : quelles réponses de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire ?

- Anne-Catherine HUSSON-TRAORE, directrice générale de NOVETHIC
- Elisabeth JAVELAUD experte en transition écologique, administratrice de Galilée.sp
- Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, secrétaire général de l'Association des Maires de France
 - Michel PAPAUD, directeur général des services de Grenoble-Alpes-Métropole
 - Bertrand SOUQUET président de l'Institut Montparnasse
- 5 – Le CIRIEC, toute une histoire**
 - Bernard THIRY directeur général du CIRIEC-International
- Léopold BEAULIEU président d'honneur du CIRIEC-International, président du CIRIEC-Canada
 - Alain ARNAUD président du CIRIEC-International et du CIRIEC-France

Cocktail

> info@ciriec-france.org

> Colloque COOP 100 de l'OIT



Pour célébrer le 100e anniversaire de son Unité des coopératives (COOP), l'Organisation Internationale du Travail a pour objectif de rassembler des universitaires et des praticiens travaillant avec les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que les coopératives et l'économie sociale et solidaire (ESS) pour deux symposiums internationaux, les 16 et 17 novembre 2020.

Un ouvrage comprenant certaines communications sera édité.

> Date limite de soumission des communications au colloque : 15 août 2020.

> Appel à communications [ICI](#)

À cette occasion, sera publié un numéro virtuel des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* du CIRIEC-International. Il s'agit d'une nouvelle collaboration entre l'OIT et le CIRIEC pour célébrer le Centenaire de l'Unité Coop de l'Organisation internationale du Travail.

> Numéro spécial des Annales

Un numéro spécial de la revue scientifique du CIRIEC : *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* est en préparation sur le thème :

« L'impact socio-économique de l'investissement dans la science »

sous la direction du professeur Massimo FLORIO, Université de Milan, Italie.

> Date limite de soumission des communications : 30 octobre 2020

> Détail d'appel : [ICI](#) > Soumission : [ICI](#)

> 8^{ème} Conf. internationale de recherche en économie sociale

Les Conférences internationales de recherche en économie sociale du CIRIEC se réunissent tous les deux ans, dans l'intervalle des Congrès internationaux. Elles accueillent plusieurs centaines de chercheurs et praticiens du monde entier.

La prochaine conférence aura lieu à San José (Costa Rica), du 11 au 14 septembre 2021.

> Après la 7^{ème} Conférence de recherche en économie sociale



La 7^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC s'est tenue à Bucarest, Roumanie en juin 2019. Nous en avons publié plusieurs communications dans nos précédentes *Lettres*.

D'autres contributions ont été publiées dans le n° 1/2020 de la revue *Calitatea Vietii* de l'Académie roumaine [Institut national de recherche économique](#) [Institut de recherche pour la qualité de vie](#) (Vous pouvez télécharger la version électronique en français [ici](#))

Sommaire :

- PETRESCU, Claudia et Mihaela LAMBRU : « [Introduction: économie sociale et solidaire - défis et perspectives pour le développement durable](#) »
- BABIĆ, Zdenko et Danijel BATURINA : « [Défis actuels et potentiels futurs de l'économie sociale en Croatie](#) »
- PETRESCU, Claudia et Mihaela LAMBRU : « [Explorer le rôle des entreprises sociales dans le système de protection sociale roumain](#) »
- GONZÁLEZ, Arturo Luque, Paul Renato Solís BENAVIDES et Maria Bertha Aragadovay SISLEMA : « [La durabilité de l'entrepreneuriat au sein de l'économie sociale et solidaire: une analyse des facteurs sociaux](#) »
- MORAIS, Leandro Pereira et Miguel Juan BACIC : « [Contributions de l'économie sociale et solidaire à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et à la construction d'indicateurs d'évaluation: le cas d'un règlement à Araraquara, Brésil](#) »

> 1^{ère} Conférence mondiale en Amérique latine

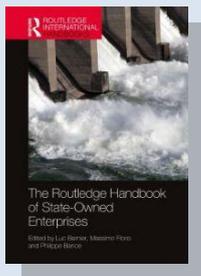
En avril – mai 2021, se tiendra à Salvador de Bahia (Brésil) la première conférence mondiale de l'économie sociale et solidaire en Amérique latine.

Le CIRIEC compte cinq sections nationales en Amérique latine : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique et Venezuela.

> www.ciriec.uliege.be

> Manuel Routledge des entreprises publiques

Luc Bernier, Massimo Florio & Philippe Bance (éd.)



L'objectif de ce manuel est de fournir un texte de référence aux personnes intéressées par les entreprises publiques (SOE), qu'il s'agisse de chercheurs établis ou d'étudiants à la recherche de revues de littérature rigoureuses, de praticiens de gouvernements et d'organisations internationales, ou de gestionnaires et autres professionnels.

Le manuel couvre toutes les dimensions importantes de la recherche récente dans une perspective multidisciplinaire sur le sujet. Les différents chapitres offrent un aperçu des connaissances actuelles sur les entreprises publiques et identifient les questions et débats pertinents.

[+ d'infos](#)



ACHETER



PUBLICATIONS DE CIRIEC

> Document de travail du CIRIEC-International

- **Biomed Europa: after the coronavirus, a public infrastructure to overcome the pharmaceutical oligopoly**

Massimo FLORIO - CIRIEC No. 2020/08 (en anglais)



Au 30 juin 2020, l'épidémie mondiale de COVID-19 a provoqué environ 500 000 décès, avec plus de 10 millions de cas confirmés et près de 3 milliards de personnes confinées dans le monde. La pandémie a révélé de profondes faiblesses dans un système de santé mondial qui, au cours des dernières décennies, repose trop fortement sur le secteur privé à but lucratif pour la découverte, le développement et la distribution de nouveaux médicaments. La recherche pharmaceutique est lente, risquée et coûteuse.

Les gouvernements allouent des fonds publics à la recherche liée à la santé - subventions visant à soutenir la recherche en amont du développement de médicaments. Plutôt tardif, le développement de médicaments est largement financé par des sociétés

pharmaceutiques privées, des sociétés de capitaux à risque, qui sont incitées à investir par un système de monopoles de brevets. Pour maximiser leurs rendements financiers, les agents privés investissent presque exclusivement sur les secteurs biomédicaux les plus commercialisables et les plus rentables, générant les profits les plus élevés et offrant parfois une thérapeutique marginale ayant peu d'impact sur le bien-être social. Les secteurs de la recherche biomédicale restent ainsi sous-financés. Ce fut le cas du développement de médicaments pour prévenir et combattre les infections à coronavirus - négligées par les sociétés «Big-Pharma» malgré les inquiétudes soulevées par la communauté scientifique depuis près de 20 ans.

Cette pandémie fournit une leçon fondamentale – ignorée après l'apparition du SRAS en 2003, l'épidémie de MERS en 2006 et d'autres pandémies passées - sur les menaces infectieuses auxquelles nous sommes confrontés dans le monde et qui exacerbent les vulnérabilités associées aux inégalités de revenus et aux disparités en matière de santé.

Il est maintenant impératif de repenser la stratégie actuelle de financement de la santé publique et les rôles et objectifs de tous les acteurs impliqués.

Le *Cahier* propose, après une brève analyse des causes sous-jacentes à l'incapacité du secteur privé à prévenir et à résoudre l'actuel COVID-19, une intervention structurelle visant à créer les conditions d'un nouveau modèle de recherche en santé publique. Il détaille un plan international de recherche interconnectée, transparente, fondée sur des données scientifiques et financée par des fonds publics : BIOMED EUROPA. La plateforme proposée vise à identifier les priorités de recherche dans le secteur de la santé publique, concentrer les efforts sur le développement de stratégies préventives et thérapeutiques contre ces maladies qui constituent les plus grandes menaces pour le bien-être humain et social. Ce plan suggère que BIOMED EUROPA soit géré comme une infrastructure de recherche, sur le modèle du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) ou du EMBL (Laboratoire européen de biologie moléculaire), l'ESA (Agence spatiale européenne)...

> Accéder au *Cahier* : <http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2020/07/WP2020-08.pdf>

> AGORA du CIRIEC International



Afin de mieux utiliser et partager la richesse du réseau d'experts actifs dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale du CIRIEC, cet outil interactif et collaboratif a été conçu comme une plateforme de connaissances multilingue. L'objectif est de rassembler les hommes et les femmes qui travaillent ensemble sur des thèmes communs, leur permettre de communiquer et d'avancer conjointement autour d'un outil interactif.

AGORA est composé de trois parties:

- un annuaire où les membres mentionnent détaillent leur profil (recherches, publications, domaines d'intérêt, les projets en cours...),
- une base de données documentaire,
- une partie destinée à la diffusion d'information (annonces de conférences, événements, publications...).

> [voir](#)

« LE VIRUS INTERPELLE, SUR UNE TOUT AUTRE AMPLITUDE, NOTRE CONSCIENCE DE MUTUELLE »*

Hubert DUMONT SAINT PRIEST

Directeur général de MUTLOG, la Mutuelle du logement



La crise sanitaire, sans précédent dans laquelle nous place le Covid-19, invite tout le monde, concitoyens comme personnes morales, à la réflexion sur la hiérarchie des choses, les objectifs qu'on se fixe et les moyens de les atteindre. Déjà, dans une sorte de mea culpa individuel et collectif, on entend parler « du jour d'après le jour d'avant », de ce que nous aurons appris, d'un lendemain avec d'autres comportements... évidemment plus vertueux ! Ne critiquons pas ces évolutions et ces promesses en devenir. Limitons-nous à considérer que le temps perdu ne se rattrape jamais.

Dès l'origine, nous avons placé notre action dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Au quotidien, cet ADN nous oblige. Notre mission trouve sens dans l'écriture d'une relation empliée d'humanité, de solidarité. Cette attitude d'écoute, de réactivité, de personnalisation des réponses, de concours adapté au-delà des engagements contractuels (stipulés dans les conditions générales de notre assurance) constitue une raison d'être partagée par l'ensemble des acteurs, de la gouvernance aux membres de l'équipe administrative. Valable à chaque instant de notre activité dans un contexte normal, elle trouve à se « magnifier » encore plus dans les situations exceptionnelles, complexes, douloureuses, où l'existence nous assigne. Hélas, avec une ampleur inimaginable, [après nos récentes interventions au bénéfice de nos adhérents en raison de catastrophes naturelles], le coronavirus interpelle, sur une tout autre amplitude, notre conscience de mutuelle

Comment soutenir les accédants à la propriété ?

Deux voies d'action ont été immédiatement décidées et mobilisent nos énergies :

- L'homme au cœur du logement.

Mutlog est principalement une mutuelle d'assurance des emprunteurs immobiliers. Dans un environnement particulièrement dégradé comme celui que nous connaissons aujourd'hui, les accédants à la propriété -singulièrement ceux placés en chômage partiel- manifestent leurs inquiétudes quant à leur capacité à faire face à leurs échéances de crédit et continuer à assumer leurs cotisations d'assurance, aspirent à disposer d'un maintien de couverture alors même qu'ils sollicitent des reports d'échéances, nous partagent de lourdes difficultés économiques de nature à mettre en péril leurs opérations. Nous traitons leurs dossiers en quasi temps réel, leurs apportons des conseils sur les démarches à entreprendre auprès de leurs banques comme des régimes sociaux, soutenons leurs requêtes auprès du comité de gestion du fonds d'entraide (constitué en nos livres) pour que leurs soient octroyés des concours significatifs. Simultanément, nous admettons de proroger nos

durées initiales de garanties sans le moindre recours à un nouveau filtre médical.

- L'homme au cœur de l'entreprise

Comment imaginer que la personne puisse réaliser l'achat ou la construction d'une résidence principale (bien souvent le projet d'une vie) si elle ne justifiait point d'un travail constitutif de ses ressources : l'indispensable maillon est l'entreprise. Ce que le Gouvernement a bien compris en mettant à disposition une enveloppe de 300 Md€ (déjà plus de 50 Md€ accordés au 30 avril) dans des prêts garantis par l'État.

Offre de prévoyance emprunteurs dédiée aux chefs d'entreprise

Certes, il n'existe pas d'obligation d'assurance dans le dispositif étatique dévoilé. Néanmoins, nous jugeons qu'il est de notre devoir de conseil de présenter cette faculté car la garantie de l'État correspond à une caution garantissant des impayés liés à des soucis matériels, alors que l'assurance permet d'intervenir sur des incidents humains, tel que le décès ou la perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) de la personne sur qui repose l'assurance. Ainsi, c'est au lendemain même de l'annonce de ce soutien, que Mutlog a présenté à ses partenaires prescripteurs, comme à ses adhérents, justifiant de la faculté à recourir à ce type d'emprunt aidé, une offre de prévoyance emprunteurs, spécifiquement dédiée aux chefs d'entreprises. Les PGE sont, par nature, liés à un contexte social spécifique, du fait de la situation économique engendrée par le Covid-19. Dans ce contexte, notre proposition de prévoyance des emprunteurs intègre une dimension solidaire en ce qui concerne les niveaux de cotisation. Un effort de 10 % sur la tarification usuelle est dès lors appliquée.

Commentant tout récemment la bouleversante crise sanitaire doublée d'une crise économique, Christian Oyarbide, président de Mutlog, a déclaré : « **Nous voulons être l'alternative mutualiste dans le champ si concurrentiel de l'assurance des emprunteurs qui s'identifie par une pratique de l'assurance autrement. Ainsi, riche de ses valeurs solidaires, notre mutuelle a aussitôt souhaité accompagner, du bénéfice de son fonds d'entraide, ses adhérents en situation de fragilité budgétaire comme les emprunteurs, chefs d'entreprise, éprouvés économiquement. Elle porte un nouveau témoignage de sa vocation à toujours placer l'homme au cœur de ses réalisations. C'est cette capacité d'action toujours en éveil, cette écoute du terrain déclinée en sens du service à accomplir d'urgence, dans les contextes les plus difficiles, qui constituent son exigence première** ».

*Publié dans News tank cities



Née en 1981, Mutlog est adhérente de la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Ancrée dans le monde de l'économie sociale et solidaire, elle est membre du CIRIEC-France. Elle s'honore - au 31 décembre 2019 - de la confiance de 144 116 adhérents représentant près de 6,2 milliards de capitaux initiaux d'engagements apportés par près de 500 partenaires. Son chiffre d'affaires 2019 est de 17,5 millions d'euros. Son Conseil d'administration, présidé par Christian Oyarbide, comprend les cinq confédérations syndicales de salariés : CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, CGT-FO, la Fédération Nationale de la Mutualité Française, l'Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement qui l'a créée et des partenaires de référence : Crédit Coopératif, Groupe Matmut et Action Logement.

REDÉFINIR L'ÉCONOMIE AVANT DE LA RELANCER

Eric DACHEUX (Université Clermont Auvergne) et **Daniel GOUJON** (Université Jean Monnet)



Suite au confinement, nombreux sont ceux qui parmi les élites politiques, journalistiques et économiques proposent de relancer l'économie. De toute urgence. Or, dans l'urgence on l'a vu à la suite de la crise des subprimes de 2008 on prend rarement des décisions pertinentes permettant d'infléchir le cap.

À agir dans le feu de l'action, le risque est donc grand de relancer une économie extractive qui détruit la planète et une économie financière qui creuse les inégalités et nous fait perdre la notion même d'essentiel.

Plus précisément, on se prive du temps de la rupture qui est fait de réflexions sur le sens à donner à l'activité humaine et à la place de l'économie dans nos vies.

Il est donc primordial de prendre le temps de définir et de redéfinir ce qu'est l'économie.

C'est à l'aune de cette redéfinition qu'il sera possible d'envisager des pistes d'actions novatrices, nous engageant dans les jours meilleurs de la modernité post-COVID.

La crise qui vient n'est pas conjoncturelle (le contre coup du confinement) mais structurelle : le capitalisme est dans une impasse économique (Renaud Vigne, L'impasse, Citizen Lab, 2018). Mais qu'est-ce que l'économie ? Ce terme vient du grec « oikonomia », composé de « oikos », la maison, le domaine, et de « nomos », l'ordre, la loi. L'économie est donc l'art de gérer son foyer. Art qui, dans la Grèce antique, est celui de la femme confinée dans la sphère privée, puisque seul l'homme (libéré du travail par les esclaves et des problèmes domestiques par son épouse), s'occupe de politique, c'est-à-dire de la gestion des affaires publiques. Or, cette origine épistémologique très restrictive contraste singulièrement avec la polysémie de ce terme. En effet, le mot « économie » évoque aujourd'hui au moins trois sens différents : l'épargne (faire des économie, être économe), l'agencement, la coordination d'un ensemble (l'économie d'une œuvre d'art), les activités de production, de distribution des revenus et de dépense des richesses dans une société (le système économique). De plus, le mot économie est souvent, dans les écrits des théoriciens, assimilé à la science dont il se réclame. Ce qui est alors défini c'est moins un champ de connaissances balisé et reconnu par tous, qu'une vision normative de ce que doit être la science économique. Pour ces trois raisons nous cherchons une nouvelle définition du concept d'économie. Pour ce faire, nous distinguons l'économie (la mise en valeur des ressources) de l'économie (la sphère des échanges monétaires). Le premier terme englobe le second et le déborde largement. Nous allons donc, dans une première partie, nous intéresser à l'ordre économique, avant de définir, dans une seconde partie, l'économie proprement dite.

L'économie : l'ordre de la valorisation des ressources

La société, est ce que Fernand Braudel (Civilisation matérielle et capitalisme, 1979), nomme « l'ensemble des ensembles », un jeu d'alliances et d'oppositions entre des ordres ayant leur logique propre. Ces ordres sont au nombre de trois : l'économique, le politique, le symbolique¹. L'ordre politique est celui de l'élaboration de la norme, l'ordre symbolique celui de la circulation du croire. L'ordre économique, quant à lui est celui de la mise en valeur des ressources. Pour survivre et s'épanouir, les sociétés humaines organisent la production, la circulation et la consommation des ressources naturelles

¹ Dans la conclusion du troisième et dernier tome de « Civilisation matérielle et capitalisme », Braudel définit trois types de hiérarchie sociale (« [...]celles de l'argent, celles de l'Etat, celles de la culture [...] ») qui s'affrontent (Braudel, 1979, T3, p. 540). Cette remarque peut laisser entendre que l'ordre social (la société), provient de l'interaction conflictuelle entre l'économique (l'argent), le politique (l'Etat) et le symbolique (la culture).

(faune, flore, etc.), humaines et artificielles (objets, savoirs scientifiques, etc.). L'ordre économique, si l'on en croit Braudel fut longtemps dominé. Cependant, à partir du XI^{ème} siècle, affirme Braudel, la domination de l'ensemble « économie » sur les autres ensembles se fait de plus en plus nette. Elle se renforce au fur et à mesure que l'économie de marché puis le capitalisme se développent en invisibilisant une grande partie de la « civilisation matérielle » que Braudel nomme « économie du rez-de-chaussée ». Dans *La grande transformation*, Karl Polanyi (1983) évoque les dangers d'une telle domination de l'ordre économique. Vouloir, comme les néolibéraux, bâtir une société reposant exclusivement sur la liberté d'entreprendre, refuser toute régulation politique et symbolique du système économique, bref, vouloir faire advenir une société de marché où toutes les relations économiques mais aussi tous les échanges sociaux sont régis par le principe d'une libre négociation entre intérêts égoïstes, c'est, dit Polanyi, commettre deux crimes : transformer la planète en marchandises et vider la démocratie de sa substance. L'ordre économique est donc l'un des éléments fondant la société, il n'est pas contrairement à ce que présupposent certains (les marxistes et les néolibéraux, en particuliers) le constituant unique déterminant tous les autres. L'économie ainsi entendu regroupe toutes les opérations humaines de valorisation de ressources qu'elles soient monétaires ou non. Dans cette acception, le travail domestique, l'entretien bénévole du patrimoine historique ou les échanges réciproques de savoir relèvent bien de l'ordre économique (au même titre par exemple que l'agriculture ou le recyclage industriel des déchets), mais ne sont pas des activités économiques. Ces activités relèvent de l'ordre économique mais ne sont pas de l'économie. Pourquoi ? Pour le comprendre, il convient de définir cette dernière.

Critique de la définition formelle de l'économie

Aujourd'hui encore, comme en témoigne l'un des manuels d'économie le plus vendus dans le monde (Samuelson Nordhaus, *Economie, Economica*), les économistes confondent sous le vocable « d'économie » deux choses : un objet et une discipline. L'économie est, en effet, définie comme « l'étude de la façon dont les sociétés utilisent des ressources rares pour produire une valeur et les répartir entre les individus » (p.4). Cette définition de l'économie comme lutte rationnelle et individuelle contre la rareté permet de développer une approche mathématique (calculs des coûts/avantages des actions humaines) qui semble écarter les interprétations idéologiques propres aux autres sciences sociales. Cela en fait une science exacte et non une science politique. Science qui,

le paradoxe est à souligner, trouve pourtant sa légitimité et sa justification morale dans la défense des valeurs politiques héritées des Lumières : individualisme, liberté et rationalité. Cependant, une telle définition de l'économie, gérer la rareté des ressources pour répondre aux besoins humains, englobe toutes les activités humaines. Ainsi perçue, la science économique n'a pas de domaine réservé, elle est une façon parmi d'autres d'appréhender l'action de l'homme. Contre cette acception dominante, contre cette définition formelle (mathématique) de l'économie, certains en appellent, à la suite de K. Polanyi (La grande transformation, 1983) à une définition substantive de l'économie. Cette dernière concerne toutes les opérations qui permettent à l'homme de subvenir à ses besoins et de se reproduire. Par exemple, Alain Caillé (2005), dans son livre « (dé) penser l'économique », propose la définition suivante : « L'activité économique a trait aux moyens mis en œuvre pour obtenir des biens ou des qualités désirables – appelons-les désirables – par une dépense d'énergie pénible » (Caillé, 2005, p.219). Définition, ajoute l'auteur, qui pour bien être comprise, doit être complétée par les précisions suivantes : tous les désirables ne s'obtiennent pas dans la peine et la contrainte (le sourire du nourrisson, par exemple), toute dépense d'énergie n'est pas pénible (l'activité sexuelle, par exemple). Une telle définition, permet de délimiter le domaine économique tout en ne réduisant pas ce domaine à la production des seuls biens matériels. Par contre, elle semble faire du travail (« une dépense d'énergie pénible ») le critère de distinction entre l'économique et le non économique, ce qui ne nous semble pas forcément la voie la plus efficiente². Une autre possibilité est de revenir, comme le propose D. Graeber, à une définition politique de l'économie qui est le système, régulé par les hommes, qui leur permet de pourvoir aux besoins et désirs des hommes. Or dit-il aujourd'hui l'économie s'est détournée de cet objectif, elle ne vise qu'un seul but : créer des profits financiers. Dès lors « *L'économie n'est qu'un vaste nom de code pour une bullshit economy « une économie à la con »* (Graber, Vers une « bullshit economy, Libération, 27 mai 2020). Du coup, vouloir relancer l'économie c'est relancer cette économie à la con qui, loin de produire ce que les hommes estiment – à tort ou à raison – bon pour la collectivité, ne visent qu'à instaurer des gains de productivité dans des domaines où pourtant cette notion n'a aucun sens : santé, éducation, environnement ...

L'économie : la sphère des échanges monétaires

Pour nous, le critère essentiel de définition de l'économie est la monnaie : l'économie est la sphère des échanges monétaires. La monnaie, en effet, nous fait entrer dans un système collectif de valeur. C'est par la monnaie que l'on sort de l'auto-valorisation des ressources pour entrer dans une organisation globale de production et d'échange. Cette définition est minoritaire, mais pas isolée. Par exemple, des membres de l'école de la régulation comme F. Lordon et A. Orléan, font de la monnaie le critère d'existence de l'économie : « [...] *le rapport monétaire est premier. Il est ce par quoi l'économie marchande accède à l'existence. [...] Au lieu de voir dans la monnaie un instrument conventionnel permettant l'expression indirecte d'une valeur qui lui préexisterait, il faut a contrario considérer que la monnaie et la valeur constituent une seule et même réalité. [...] la monnaie n'est pas une marchandise ou un instrument facilitant les échanges mais l'institution qui donne sens collectivement aux activités d'échanges en s'offrant comme le but commun des efforts acharnés de tous* » (Lordon F., Orléan A. (2006), « Genèse de l'État et de la monnaie » : le modèle de la potentia multitudinis », consulté en juin 2007 sur <http://frederic.lordon.perso.cegetel.net> pp. 3-5).

Délimiter le système économique comme étant la sphère des

échanges monétaires ne veut pas dire que cette dernière soit autonome, « désencastrée » pour reprendre l'expression de Polanyi. En effet, la monnaie n'est pas une réalité extérieure au social (une ressource matérielle reliée à un stock de métal d'où elle tire sa valeur). En France, depuis 1936 de façon officielle, la monnaie est déconnectée des métaux précieux. Ainsi, toute monnaie est créée par le système bancaire et prend la forme d'une écriture dans un compte bancaire. La monnaie n'est donc plus une marchandise, mais un nombre pur écrit par la banque. Ce nombre, pour circuler d'un compte à l'autre, peut prendre des formes multiples : billets, pièces, virements ... Dans cette réalité nominaliste, la monnaie devient, conformément à ce que J.A. Schumpeter affirmait, un système de comptabilité sociale géré par le système bancaire. Celui-ci est en charge de la création d'unités monétaires pour favoriser l'innovation économique. La monnaie a pour fonction principale le financement de la production. Ce financement est, bien évidemment, lié aux anticipations des chefs d'entreprise, à leur volonté d'endettement productif. Il est lié aussi à la volonté des banques de faire crédit. La monnaie n'est donc pas exogène à la production, mais endogène comme l'a montré J.M. Keynes (1936). Ce dernier, complète, selon nous, l'analyse schumpetérienne du capitalisme en montrant que la monnaie n'est pas simplement une écriture comptable, mais aussi un flux qui circule entre les trois acteurs du circuit économique que sont le système bancaire, les entreprises et les ménages. Ainsi, dans cette vision circuitiste toute monnaie naît dans le crédit (d'où l'appellation de monnaie crédit), le crédit ouvre le flux monétaire (la création) alors que le remboursement constitue le reflux (la destruction). La monnaie crédit n'est pas un stock (de pièces, de métaux, de billets) qu'il convient d'ajuster aux biens réels à échanger, mais avant tout un flux nourrissant l'activité économique. Sans monnaie pas d'économie. Plus précisément pas d'activités économiques qui dépassent les relations d'interconnaissances. Dès que l'on veut faire système, que ce système soit capitaliste ou solidaire, chacun a besoin d'une monnaie pour avoir une place dans le circuit économique. Cela tant au niveau des ménages (les exclus monétaires sont aussi exclus de la sphère de la consommation), de l'entreprise (la PME qui ne parvient pas à avoir une avance de trésorerie de sa banque ne peut pas payer ses fournisseurs et ses salariés et n'a d'autre solution que de renoncer à produire), de l'État (sans crédit bancaire l'État ne peut pas payer ses fonctionnaires et doit donc renoncer à sa mission de service public). Le problème c'est que dans l'économie actuelle, l'accès à la monnaie est totalement contrôlé par le système bancaire et financier. Ce dernier cherchant moins à mettre la monnaie au service de l'ensemble des acteurs du système que de la capter à son profit. Ainsi, la monnaie échappe à son rôle premier, favoriser la participation des acteurs à leur système économique, pour endosser un rôle pathologique, accroître la rentabilité du système financier, en alimentant ce que D. Graeber appelle une « bullshit economy ».

Une nouvelle définition conduit à des mesures inédites

Pour guérir de la pathologie liée à cette financiarisation de la monnaie, il existe plusieurs pistes d'action. Première piste. Priver le système bancaire de son monopole en démocratisant la monnaie. Ainsi, la monnaie cesserait d'être un bien public géré par des intérêts privés. Trois actions peuvent aller dans ce sens :

- Tout d'abord, favoriser les monnaies sociales et les systèmes d'échanges locaux, pour que la monnaie deviennent localement un bien commun géré par la société civile. Ensuite, encourager les banques éthiques et redynamiser la démocratie interne des banques coopératives et mutualistes de manière à ce que le système bancaire privé soit plus diversifié donc plus résilient. Enfin, développer une gouvernance démocratique des banques centrales en réservant des sièges à des représentants de la société civiles dans leur conseil d'administration.

- Deuxième piste. Réorienter les crédits. Aujourd'hui les crédits sont avant tout octroyés aux organisations qui peuvent générer un profit important à court terme (bullshit economy), il convient

² Par exemple, courir un marathon ou préparer un repas de Noël sont des « dépenses d'énergies pénibles » mais ne relèvent pas forcément de l'activité économique. A l'inverse, certains métiers ne sont pas vécus comme des « dépenses d'énergies pénibles » et sont pourtant des activités économiques à part entière.

au contraire de réserver le crédit aux activités socialement utiles favorisant une transition vers une économie solidaire et écologique.

- Troisième piste. Limiter la sphère économique. Toutes les activités économiques ne doivent pas être monétarisées, pour laisser une place à l'autonomie créatrice (l'économique ne doit pas se réduire à l'économie). De même, les activités humaines ne se réduisent pas aux activités économiques. Militer dans un parti, s'engager dans une association, donner son sang, éduquer ses enfants doivent échapper au monétaire pour échapper à l'emprise de l'économie. Plus largement, il ne s'agit pas de comptabiliser monétairement le prix d'une espèce qui disparaît, de l'air pur ou d'un acte bénévole, il convient au

contraire de préserver des zones de gratuité. Ce qui compte vraiment n'a pas de prix.

Pour agir efficacement, il faut savoir ce que l'on fait. Or que fait-on aujourd'hui quand on fait de l'économie ? Principalement des bénéfices de court terme ! Est-ce bien raisonnable de continuer à développer cette bullshit economy qui nous fait gagner notre vie en perdant le sens de l'économique ? Est-ce rationnel de sauver des entreprises qui provoqueront la prochaine crise écologique ? Allons-nous rester prisonniers du cadre de pensée du 19^e siècle ou allons-nous enfin élaborer une pensée économique adaptée à notre époque ?

Relancer le monde d'avant ou redéfinir le monde d'après ?

Demain ?

Jean Philippe MILESY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi
Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France



Que n'a-t-on entendu sur le « jour d'après » ? La société frappée de stupeur et de douleur allait engendrer comme par miracle un monde solidaire et engagé dans la transition écologique.

Les deux appels que j'ai évoqués dans ma dernière chronique n'étaient pas tout à fait de la même eau. Ils voulaient le rassemblement car leurs promoteurs étaient conscients qu'il allait falloir lutter à la fois pour un monde nouveau, mais aussi pour préserver ce qui dans le monde

ancien représentait les « futurs présents » et en premier lieu les institutions sociales et les droits économiques sociaux et culturels qui en sont les fondements.

Parmi ces « futurs présents », il y a bien évidemment ce qui demeure de l'économie publique, nationale ou locale, des services publics et notre Economie sociale et solidaire, ou du moins en son sein les entreprises et organisations n'ayant pas cédé à la formidable pression libérale. J'emploie « formidable » car cela me paraît le mot juste pour le caractère écrasant du déploiement des outils idéologiques libéraux, mais aussi des réflexes qu'ils ont créés, volens nolens, chez bien des femmes et des hommes au-delà des convictions qu'ils ou elles professent. David Graeber le disait en évoquant les victoires idéologiques libérales successives et Warren Buffet allait dans le même sens lorsqu'il proclamait que la lutte des classes existait bel et bien, mais que c'était son camp qui était en train de la gagner.

Dans un réveil difficile que nous dit le jour d'aujourd'hui sur le jour d'après ? (J'écris cette chronique avant le discours jupitérien du 14 juillet, mais à la lecture des derniers propos du chef de l'Etat dans la presse quotidienne régionale et au vu de ce que nous pouvons lire et entendre.) On nous annonce, justifiées par la reconstruction post Covid19, des orientations qui loin d'un changement solidaire et environnemental, apparaissent comme l'accélération des mesures d'hier. Il y a une remise en cause des horaires de travail et plus généralement des garanties collectives, la poursuite -voire l'aggravation- de la modération salariale, le pillage des comptes sociaux par des exonérations au bénéfice d'entreprises qui poursuivent « en même temps » licenciements et distribution de dividendes... Mais il y a surtout la remise à l'ordre du jour d'une réforme des retraites rejetée par les salariés et leurs organisations syndicales majoritaires et par l'opinion.

On tient un discours « plus environnementaliste que moi, tu meurs ! » mais, à la convention citoyenne près, la même qui devait fonder l'acte 2 du quinquennat, on vit de nouvelles latitudes accordées au nom de la compétitivité aux entreprises, la baisse des subventions à l'agriculture biologique...

Pour ne pas parler du « Ségur » de la santé où on a assisté à un enfumage en règle pour que rien ne change et notamment la tarification à l'acte que mit en place en son temps un certain... Jean Castex. On parle même de « primes d'intéressement » des personnels hospitaliers qui trahit la persistance de la conception de l'Hôpital public, entreprise libérale aux objectifs financiers.

Le jour d'après, solidaire et écologique, ne tombera pas du ciel, et nous créer les conditions de son advenue et je renvoie donc aux appels dont cette « Initiative commune » qui rassembla bon nombre de responsables de l'ESS telle que nous la concevons. Je signale aussi parmi ses signataires la présence de nom-breux animateurs du Festival des idées qui se tiendra début septembre à la Charité-sur-Loire.
<http://t1.mailissimo.com/v/76208/27503/50/70>

Mais il y a cependant des nouvelles encourageantes. Je reviendrai ici sur deux d'entre elles.

Il y a en premier lieu les élections municipales. Celles-ci furent marquées par la victoire assez marquée d'équipes municipales qui devraient être favorables au développement des convergences « économie publique ESS » si nous devons nous fier au modèle de Grenoble où œuvre notamment notre ami Michel Papaud. La présence de nombreuses citoyennes, de nombreux citoyens militants associatifs ou ESS au sein des nouvelles municipalités est encourageante.

Il y a en second lieu ce que j'ai perçu d'un débat récent sur France Culture entre Jeremy Rifkin et Dominique Meda. Le penseur américain a, dix fois plutôt qu'une, fait l'annonce et l'éloge d'une économie nouvelle fondée sur la coopération et les coopératives.
<https://www.franceculture.fr/emissions/de-cause-a-effets-le-magazine-de-lenvironnement/un-new-deal-vert-a-la-rescousse-de-la-planete-0>

Je crois que ces deux actualités sont de nature à nous encourager à poursuivre nos engagements pour des services publics renouvelés et renforcés et pour une Économie sociale et solidaire de transformation sociale.

Et vous, vous faites quoi demain ?

**Les contributions à la Lettre du CIRIEC-France
sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.**

Le CIRIEC souhaite ainsi faire circuler librement la parole.

**Les textes doivent s'inscrire dans le champ d'activité du CIRIEC :
la recherche et l'information sur l'économie publique et l'économie sociale**

> Changeons de voie. Les leçons du coronavirus



Edgar MORIN, avec la collaboration de Sabah Abouessalam

À défaut de donner un sens à la pandémie, sachons en tirer les leçons pour l'avenir.

Un minuscule virus dans une très lointaine ville de Chine a déclenché le bouleversement du monde. L'électrochoc sera-t-il suffisant pour faire enfin prendre conscience à tous les humains d'une communauté de destin? Pour ralentir notre course effrénée au développement technique et économique ?

Nous voici entrés dans l'ère des grandes incertitudes. L'avenir imprévisible est en gestation aujourd'hui. Faisons en sorte que ce soit pour une régénération de la politique, pour une protection de la planète et pour une humanisation de la société : il est temps de changer de Voie.

> [Editions Denoël](#)

> ESS France et les conséquences de la crise du Covid-19

(ESS France a publié une note sur les conséquences de la crise Covid-19 pour les structures de l'ESS spécialistes de la transition écologique au cœur des territoires)



Depuis de nombreuses années, les structures de l'économie sociale et solidaire ont montré leur capacité à inventer de nouveaux modèles de production et de consommation qui constituent des solutions concrètes de développement économique local. Par ailleurs, plusieurs principes fondateurs de l'ESS sont indissociables de la transition écologique, et constituent autant de leviers pour sa réussite.

ESS France a publié une note sur les freins et les propositions de relance dans les différents champs de la transition écologique : agriculture, mobilité, plateformes numériques, etc.

ESS France et ses membres prônent et soutiennent les initiatives permettant d'aller dans le sens d'un approfondissement démocratique de la sphère économique et sociale. Ainsi, les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat seront-elles essentielles pour construire les politiques publiques de la transition dans les mois et années à venir.

> [LIRE LA NOTE \[lien\]](#)

> Covid-19 : pour un « après » soutenable



France Stratégie a ouvert, du 1er avril au 31 mai, un espace contributif autour de sept grandes familles de questionnements toutes inspirées par la crise et qui ont vocation à conduire à une redéfinition plus large des politiques publiques et de leurs priorités : 448 contributions y ont été déposées, dont celle du CIRIEC.

Les équipes de France Stratégie ont élaboré la synthèse de ces contributions pour mettre en relief les principaux enjeux, les consensus et les dissensus, et les propositions remarquables des contributeurs sur chacun des sept axes de réflexion.

> Vous pouvez la consulter à cette adresse : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/covid-19-un-apres-soutenable-synthese-contributions>

> Nouveau site de Galilée.sp



Le site internet de **Galilée.sp** a été modernisé et reconfiguré.

Il comporte en particulier une rubrique *IDEES ET DEBATS*.

Galilée.sp et le CIRIEC-France sont partenaires. Ils conduisent en commun des travaux de recherche et d'information.

> <https://galileesp.org>

L'association Galilée.sp a pour objet : – de mener un travail de conception et de recherche afin d'élaborer et de proposer des démarches adaptables, évaluables et aptes à porter les ambitions d'une fonction publique anticipatrice, performante et qui évolue ; d'en assurer la reconnaissance dans la gestion des parcours professionnels et de carrière des cadres dirigeants de l'administration ; de partager et diffuser cette nouvelle vision et cette nouvelle culture ainsi que les possibilités qu'elles offrent aussi bien dans les écoles de l'administration que plus largement au sein de l'ensemble du corps social. – d'élaborer, proposer et mettre en œuvre – afin de diffuser cette culture de l'anticipation, de l'évolution et de la performance – toute forme d'accompagnement d'initiatives et de pratiques managériales innovantes, qui reconnaissent le potentiel humain, la place de la relation humaine dans la relation professionnelle, source de créativité et d'engagement. – plus généralement de concevoir, proposer et mettre en action toute idée ou réforme utile à l'amélioration de la gouvernance publique, de sa lisibilité et de l'accroissement de la performance collective du service public en France et au sein de la communauté européenne. (Art. 2 des statuts)

> Une théorie communicationnelle de la valeur économique

« Une théorie communicationnelle de la valeur économique : l'approche délibérative »

(Texte de Eric DACHEUX et Daniel GOUJON)

Résumé : La théorie orthodoxe de la valeur est un des dogmes du régime de justification du capitalisme. Pourtant cette théorie, souffre de nombreux maux. Dès lors, il convient de s'efforcer, dans le sillage d'A. Orléan et de F. Perroux, de penser une nouvelle théorie de la valeur.

Le travail présenté ici est inscrit dans une recherche plus large que nous avons présentée dans cette même revue voici quatre ans. Il vise à insérer la compréhension de la valeur dans le cadre normatif de la société démocratique. S'appuyant sur les acquis méthodologiques de la sociologie contemporaine, il propose de dépasser la théorie habermassienne de la délibération en s'appuyant sur les travaux en sciences de l'information et de la communication. Cette démarche interdisciplinaire permet de dépasser l'opposition classique entre subjectivisme et holisme : les valeurs sont intersubjectives : elles sont le fruit d'une délibération, c'est-à-dire d'une communication contradictoire et sensible. Les valeurs sont les fins, désirables et continuellement débattues, qu'une société démocratique se donne à elle-même au cours de son évolution. La valeur économique n'est que l'une de ses fins désirables et débattues.

> Accéder au texte : [PDF](#)

> Management des coopératives



À l'heure des crises financières, de la crise des revenus agricoles, des burn out professionnels et de la délocalisation des emplois, les entreprises coopératives restent encore discrètes sur leur mode d'organisation. Pourtant, porter à la connaissance du grand public l'ancrage territorial, la prise de décision démocratique et l'appartenance à des membres plutôt qu'à des actionnaires semble apporter des réponses aux préoccupations actuelles des consommateurs et des employés. Cet ouvrage considère donc la question de la valorisation de la gouvernance des coopératives et mutuelles sur le marché de l'emploi et sur celui des biens et des services.

C'est avec une approche de recherche visant à estimer de façon systématique et scientifique l'impact des actions de valorisation de la gouvernance coopérative que les différents chapitres de cet ouvrage sont organisés. Partant d'un état des lieux sur le sens donné à la gouvernance coopérative dans le monde et en France en particulier, les auteurs proposent d'identifier l'influence de la mention de la gouvernance coopérative de l'entreprise sur ses produits et services ou dans ses communications. Ensuite, des recherches portant plus précisément sur les membres des coopératives considérés comme une ressource permettant d'accroître leurs performances sur le marché sont présentées. Ainsi, les motivations des membres à s'engager dans la vie de ces entreprises puis la façon de les mobiliser au travers de l'innovation participative sont examinées.

Tous les résultats présentés donnent lieu à un regard croisé entre chercheurs et managers afin de montrer l'actualité des thèmes traités. Les différents secteurs du mouvement coopératif sont étudiés au fil des sujets de recherche (coopératives agricoles, coopératives d'habitat, coopératives bancaires...).

(Cet ouvrage est coordonné par [Sonia CAPELLI](#), [Chloé GUILLOT-SOULEZ](#) et [William SABADIE](#), tous membres de la chaire de recherche Lyon 3 Coopération)

> [VOIR LE SOMMAIRE](#) > [CONSULTER UN EXTRAIT](#)

> Site de réflexions libertaires

(Textes récemment mis en ligne sur le site de réflexions libertaires Grand Angle)



- "Ni machine, ni vache à lait", par Ronald Creagh, <http://www.grand-angle-libertaire.net/ni-machine-ni-vache-a-lait/> (Ronald Creagh, né en 1929 en Égypte, est notamment l'auteur d'*Utopies américaines. Expériences libertaires du XIX^e siècle à nos jours*).

- "Itinéraire d'un libertaire solidaire", par Eric Dacheux <http://www.grand-angle-libertaire.net/itineraire-dun-libertaire-solidaire/>

- "Et pourtant c'est possible!... Une mélancolique utopie...", par Didier Eckel <http://www.grand-angle-libertaire.net/et-pourtant-cest-possible%e2%80%89-une-melancolique-utopie/>

- "L'engagement libertaire, comme acte de cohérence, entre le 'dire' et le 'faire', à partir de mon expérience personnelle", par Octavio Alberola <http://www.grand-angle-libertaire.net/lengagement-libertaire-comme-acte-de-coherence-entre-le-dire-et-le-faire-a-partir-de-mon-experience-personnelle/>

> Rencontres du Mont-Blanc virtuelles



ESS Forum International transforme sa conférence bisannuelle et vous invite aux **Rencontres du Mont-Blanc virtuelles**

Rendez-vous tous les jeudis du mois de septembre et le 1^{er} octobre 2020, pour une série de webinaires sur

« **Les ressources de l'Économie Sociale et Solidaire face à un monde en mutation** ».

> Inscrivez-vous dès maintenant et recevez toutes les informations sur cet événement : [inscription](#)

> Universités d'été de l'économie de demain



La crise est un révélateur de toutes les failles de notre système économique. La relance doit-elle nous permettre de revenir à la situation d'hier, ou accélérer la transition sociale et écologique des entreprises ?

Les entrepreneurs du collectif **Nous Sommes Demain !#** pensent que le succès du rebond économique repose sur l'investissement dans un nouveau type d'entreprises qui se développent, en préservant le capital écologique et social de l'humanité. Alors que les gouvernements français et européens débloquent des milliards d'euros, hypothéqués sur l'avenir, ils les appellent à utiliser ce levier comme moyens d'une relance pérenne, durable, dès maintenant.

Depuis 2 ans, ces entrepreneurs se sont rassemblés pour dire et montrer que l'on peut faire autrement, que des engagements sociaux et écologiques simples et concrets existent, que les entreprises, notamment issues de l'ESS qui les appliquent depuis des années s'en sortent très bien et peuvent aider les autres à se transformer pour construire l'économie de demain.

Ils proposent donc à tous les entrepreneurs et dirigeants engagés, mais aussi salariés, citoyens, consomm'acteurs, professeurs, journalistes, artistes... qui souhaitent faire entendre cette nouvelle voix de reprendre ensemble cet appel à construire une autre économie.

Ces sujets seront débattus au cours de la **2^{ème} édition des Universités d'été de l'économie de demain** qui se tiendra les 27 et 28 août à la Cité internationale universitaire.

> [En savoir plus](#)

> Forum national des Ruralités engagées



Face à la désertification des campagnes et villages et au sentiment d'abandon qui resurgit régulièrement dans l'actualité, face à la crise que nous vivons, des initiatives émergent aussi en milieu rural et bouleversent les modèles du développement local. Les exemples de revitalisation se multiplient : tiers-lieux, épiceries associatives, nouvelles formes d'habitats et de commerces...

Pour en débattre, le mardi 29 septembre prochain se tiendra le premier Forum des ruralités engagées, organisé par Villages Vivants, l'Avisé et le RTES, pilotes du projet TRESSONS. Cette rencontre nationale se déroulera au Palais des Congrès de Châteauneuf-sur-Isère, dans la Drôme, et portera sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale comme leviers de développement des territoires ruraux.

Elus et techniciens des collectivités, agents de développement... échangeront avec les nouveaux acteurs du développement local porteurs d'initiatives solidaires. Des ateliers seront dédiés à l'accompagnement des projets.

> [Découvrir le programme du Forum](#) > [inscriptions en ligne](#)

> 3^o journée nationale de la Fondation PSA pour les garages solidaires



La Fondation PSA et l'Avisé organisent le lundi 5 octobre prochain un événement consacré aux leviers de soutien à la création et au développement des garages solidaires.

Dans le contexte de crise socio-économique actuel, les garages solidaires sont très sollicités pour apporter des solutions de mobilité durable aux personnes précaires et isolées. Or les eux-mêmes impactés, fragilisés par les conséquences du confinement et de la pandémie. C'est pourquoi l'appui des acteurs locaux leur est aujourd'hui nécessaire afin de poursuivre leur mission d'utilité sociale.

Lieu : Morning Coworking Clichy 1 Rue du 8 Mai 1945, 92110 Clichy
Métro L13 - RER C : Porte de Clichy / Bus 74 - 138 : Victor Hugo - Jean Jaurès

> Inscription obligatoire : www.fondation-psa.com | www.avise.org

L'impact du COVID 19 sur les associations



Une première enquête, « COVID-19 : « *Quels impacts sur votre association* », a été réalisée lors du confinement. Plus de 20 000 associations y ont répondu. Les résultats témoignent autant d'une grande implication associative face à la pandémie que d'une profonde inquiétude quant à la poursuite des activités. Les enseignements de cette enquête ont permis d'obtenir des premières mesures gouvernementales, pour les subventions et l'accès au fonds de solidarité.

> Retrouvez [ici](#) tous les résultats de cette première enquête.

Aujourd'hui, à l'heure du déconfinement, une nouvelle enquête est lancée.

Le déconfinement tant attendu est forcément progressif et difficile pour éviter une recrudescence de la contagion. Cette fois, il vous est proposé de vous exprimer, dans ces circonstances nouvelles signifiant pour vous une éventuelle reprise progressive d'activité de votre association. Elle s'adresse aux membres du bureau ou du conseil d'administration, ou encore dirigeants salariés d'une association.

Les réponses seront essentielles pour continuer de témoigner des difficultés rencontrées par les associations au niveau national, par secteurs, ainsi qu'à échelle territoriale.

Cette enquête du [Mouvement associatif](#) et du [Réseau National des Maisons des Associations](#) a été construite avec l'appui de *Recherches & Solidarités*, en lien avec la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et en partenariat avec le CNEA et France Générosités.

> [Je réponds !](#)

Le ferroviaire devient coopératif



La coopérative ferroviaire Railcoop prépare la réouverture de la ligne Bordeaux-Lyon.

Railcoop, première société coopérative d'intérêt collectif de France dédiée au ferroviaire, vient de déclarer à l'Autorité de Régulation des Transports son projet de faire de nouveau rouler des trains de voyageurs sur la ligne Bordeaux-Lyon.

Alors que le monde des transports est en pleine mutation, avec l'ouverture à la concurrence totale du transport ferroviaire de voyageurs à compter de décembre 2020 et avec l'interdiction programmée des vols intérieurs bénéficiant d'une alternative ferroviaire, la réouverture de la liaison ferroviaire transversale Bordeaux - Lyon qui traverse le Limousin et l'Auvergne constitue un premier pas vers le développement de nouvelles offres ferroviaires adaptées aux territoires.

Depuis la suppression du service en 2014, il n'existe plus de liaison directe ferroviaire entre Lyon et Bordeaux, alors que *"Le marché Province-Province en train classique reste largement inexploité en France. Pourtant, il y a une forte demande"*, rappelle Railcoop.

Cette ligne constitue un premier test pour Railcoop. S'il s'avérait concluant, Railcoop ouvrira d'autres liaisons en train classique avec comme objectif de mieux connecter les territoires aux services ferroviaires.

[Première Société Coopérative d'Intérêt Collectif dédiée au ferroviaire, Railcoop rassemble les citoyens, les entreprises, les collectivités et plus largement toute personne physique ou morale partageant un objectif commun : concevoir des services ferroviaires adaptés aux besoins de tous les territoires.](#)

> www.railcoop.fr

L'ESS demande une aide à l'État



L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) a demandé à l'État d'aider financièrement le secteur pour créer 100.000 emplois dans le social ou l'écologie, secteurs « *essentiels* » après l'épidémie de coronavirus, considérant qu'il ne pourra y avoir « *de relance économique et sociale sans un soutien fort au secteur de l'économie sociale et solidaire* » (ESS).

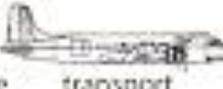
L'Udes, qui représente 30.000 entreprises et établissements de l'ESS, plaide pour que soient créés « *100.000 emplois boost* », réservés au secteur non-lucratif ou à lucrativité limitée. Ces embauches seraient financées grâce au fonds d'amorçage de l'État. Cette aide, dégressive, serait versée « *en échange d'un engagement sur la localisation de l'emploi et d'une mesure d'impact* » et devrait cibler « *en priorité les jeunes* ».

Rappelons que les [contrats aidés](#) ont été très fortement diminués par la majorité actuelle, en 2017.

> À lire : [Coronavirus: l'économie sociale et solidaire à rude épreuve](#)

LES NATIONALISATIONS

4 Les principales nationalisations (1944-1946).

1944	 houillères du Nord et du Pas-de-Calais	 marine marchande	
1945	 entreprise Renault	 usine Gnome et Rhône (moteurs d'avion)	 transport aérien
	 Banque de France	 Crédit lyonnais	 Société générale
1946	 gaz et électricité	 compagnies d'assurances	 combustibles minéraux
	 Comptoir national d'escompte	 Banque nationale pour le commerce et l'industrie	

Le Larousse définit une nationalisation comme un « Ensemble d'opérations par lesquelles une ou plusieurs entreprises privées sont soustraites par voie d'autorité au régime capitaliste, déclarées propriétés de la nation et dotées d'une structure et d'une organisation nouvelles. » C'est donc un transfert de propriété du privé vers le public.

Dans son histoire récente, la France a connu quatre grandes périodes de nationalisations :

- **Dans l'entre-deux-guerres**, quelques nationalisations ont été réalisées, comme celle de la Compagnie ferroviaire de l'Ouest ou celle des mines de potasse d'Alsace, pour des raisons moins politiques que techniques.

Les choses changent entre les deux guerres. Il s'agit de rétablir l'économie du pays, mais aussi de répondre à une nouvelle demande politique.

- **Au moment du Front populaire**, en 1936, plusieurs usines d'armements sont nationalisées ainsi que le secteur de la construction aéronautique. En 1938, est créée la SNCF. Mais le gouvernement de Léon Blum doit tempérer sa tentative réformatrice. C'est ainsi qu'il renonce à nationaliser la Banque de France. Les partis de gauche sont divisés sur le sujet : les socialistes de la SFIO sont favorables aux nationalisations tandis que leurs alliés radicaux et communistes n'y adhèrent pas.

- **Au lendemain de la Seconde guerre mondiale**, tout est à reconstruire à nouveau. Les nationalisations, initiées par le gouvernement du Général de Gaulle, concerneront tous les secteurs dont dépend la relance économique du pays : houillères, électricité et gaz, transports parisiens (création de la RATP en 1949), compagnies d'assurance, Banque de France et quatre grandes banques de dépôt. Le rétablissement économique du pays n'est pas le seul mobile de de Gaulle dans un moment où le Parti communiste domine la scène politique et syndicale sur fond de guerre froide. En l'associant aux « affaires » (Cinq ministères, dont l'économie nationale, la production industrielle et le travail), il en fait l'arbitre de la paix ou de la guerre sociale en contrepartie de son renoncement à la direction du gouvernement, aux Affaires étrangères, aux Armées et à l'Intérieur qu'il revendique, fort des 26% des voix et des 160 sièges qu'il obtient aux élections d'octobre 1945.

D'autres entreprises passent sous le contrôle de l'Etat parce qu'accusées d'avoir collaboré avec l'occupant allemand. Ce fut le cas du constructeur automobile Renault, qui devint une régie d'Etat.

- **Au retour de la Gauche au pouvoir**, en 1981, avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, les nationalisations sont à nouveau à l'ordre du jour. (Elles étaient inscrites dans le Programme commun signé entre le Parti socialiste, le Parti communiste et les Radicaux de gauche). Thomson, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Sacilor, Usinor, les banques Paribas, Suez, CIC, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Banque Rothschild, Banque Worms, Banque La Hénin... passent sous le contrôle de l'Etat.

La Droite, revenue au pouvoir en 1986, entreprendra le « détricotage », jusqu'à ce que, réélu en 1988 François Mitterrand invente le concept du « ni-ni » : ni nationalisation, ni privatisation.

Le gouvernement de cohabitation d'Édouard Balladur, puis le gouvernement Juppé, sous la présidence de Jacques Chirac, puis celui de la gauche plurielle dirigé par Lionel Jospin restituent au privé la BNP, Elf Aquitaine, l'UAP, la Seita, AGF, la Compagnie générale maritime, Usinor-Sacilor, Aérospatiale, le Gan... Ce mouvement se poursuivra dans les années 2000, avec l'ouverture du capital de France Télécom, de Gaz de France, la baisse de la participation de l'Etat dans Renault, les privatisations des sociétés d'autoroutes...

Les raisons idéologiques ne sont pas, loin s'en faut, le seul mobile des nationalisations. Le souci de protection de secteurs stratégiques contre la concurrence étrangère, le désir de mainmise politique sur des ressources, la revendication du *contrôle ouvrier*... sont déterminants dans la décision de nationaliser ou de privatiser. Quoi qu'il en soit, l'histoire ne nous apprend-elle pas que, toutes choses égales dans le système économique libéral, de droite comme de gauche, l'on nationalise plus volontiers en période de difficultés économiques alors que l'on privatise dans les périodes fastes ?



CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard Milhaud, il y a plus d'un siècle

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire

Ses travaux se réalisent

à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales

La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

info@ciriec-france.org

La Lettre mensuelle du CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr